



Flash Info

NAVAILLES ANGOS

Flash Info

N°4/ novembre 2016

- Editorial de Mr. le Maire
- Révision PLU
- Téléthon
- Rentrée scolaire
- Nouvelle école
- Rénovation réseau d'eau potable
- Semaine de Noël
- Agenda 21
- Fleurissement
- Jeu concours
- Don du Sang
- Cinéma
- Cabinet d'ostéopathie

L'éditorial de Mr. le Maire

Dans ce Flash Infos de l'automne 2016, nous allons faire le point sur les différents sujets qui mobilisent le Conseil Municipal. Nous évoquerons la construction de la nouvelle école élémentaire qui prend forme et se dévoile un peu plus chaque jour. Elle doit ouvrir après les vacances de Noël. Des travaux importants de sécurisation aux abords de celle-ci vont commencer et vont perturber la circulation. La prudence sera de mise. Nous ferons aussi le point sur les travaux de révision du Plan Local d'Urbanisme qui arrivent à leur terme. Nous reviendrons sur la rentrée scolaire et ses nouveautés. Le Comité de Pilotage Agenda 21 va reprendre du service et vous invite à le rejoindre pour préparer la deuxième phase de labellisation. Enfin, côté Centre d'Incendie et de Secours, les dossiers avancent et les premiers coups de pioche sont attendus avant la fin de l'année pour une livraison dans un an.

Nous allons entrer dans l'hiver synonyme de rassemblements de famille et de fêtes de Noël. Je vous souhaite de les passer paisiblement. Bien à vous.



Le Maire,
Francis Hunault



Révision du PLU

La révision du Plan Local d'Urbanisme lancée en 2015 sous maîtrise d'ouvrage communale est passée, en décembre 2015, sous maîtrise d'ouvrage intercommunale. La phase du diagnostic et du bilan, puis celle de la définition du projet politique pour les 10 années à venir encore appelé PADD, sont achevées. Nous arrivons maintenant à la fin de l'élaboration des zonages, des orientations de programmation et du règlement.

Une fois l'ensemble des documents finalisés et rassemblés, ils seront examinés par les Personnes Publiques Associées (PPA) à savoir l'État, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, les Chambres des métiers, le Syndicat Mixte du Grand Pau, etc ... Ceux-ci émettront un avis et demanderont des précisions voire des corrections. L'ensemble des documents sera alors présenté en séance publique puis accessible pour consultation en Mairie.

L'objectif, à ce jour, est que le Conseil Communautaire arrête le projet de révision de notre PLU en décembre de cette année pour ensuite entrer dans la phase d'enquête publique. Le Conseil Communautaire pourra voter le nouveau PLU de Navailles-Angos vers mars 2017 pour que celui-ci soit rendu exécutoire en juin 2017. Mais tout ceci reste un planning prévisionnel.

De plus, il faut savoir que le Conseil Communautaire sera élargi à 66 communes avec l'intégration des Communautés d'Arzacq et de Garlin. En son temps, le Conseil Municipal s'est opposé à la prise de compétence PLU par la Communauté de Communes car, comment les presque 100 conseillers communautaires peuvent-ils appréhender les spécificités propres à chaque village ?

Il est toujours bon de rappeler que tout au long de cette démarche, le public peut consulter les documents produits, inscrire des remarques dans le registre mis à disposition en Mairie, écrire des courriers qui seront conservés avec ce registre. Le site internet de la Commune : <http://www.navailles-angos.fr> relaie également, dans la mesure où les documents ne sont pas trop volumineux, l'ensemble des actions qui sont menées et des documents finalisés. Il faut aller à la page « Mairie » puis dans le menu « Révision du PLU 2015 ». Ainsi informé, vous pouvez donc vous exprimer à tout moment.

Téléthon

Le Téléthon fête sa trentième édition!

Le Téléthon, c'est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre, il rassemble 5 millions de Français, 200 000 bénévoles et 70 partenaires nationaux mobilisant plus de 300 000 salariés dans toute la France, y compris en Outre-Mer.

Plus motivées que jamais, les associations se regroupent pour organiser le Téléthon à Navailles-Angos les 2 et 3 décembre prochains. Lors de la réunion inter associations du 21 octobre des propositions généreuses ont été faites.

Les fondamentaux restent les mêmes :

Vendredi 2 décembre, le Foyer Rural offrira un goûter aux élèves de l'école avec distribution de ballons et les Marmitous nous mitonneront un délicieux repas à base de chevreuil (ils courent encore) fourni par les chasseurs. Ils nous régaleront aussi de leur fameuse garbure et le dessert sera offert par de nombreux bénévoles de la commune. Les chasseurs proposeront également à la vente des boîtes de pâté et de civet de chevreuil et sanglier.

Des idées nouvelles :

La bibliothèque propose, après la projection de ses films, de finir la soirée autour du verre de l'amitié. Les bénéfices de ces ventes alimenteront la caisse du Téléthon. De son côté, l'association Des Gens T reversera l'intégralité de la participation demandée aux exposants pour la Journée des Créateurs du 27 novembre. Au cours de ces manifestations, de petits objets seront mis en vente au profit du Téléthon, des « goodies ».

Des artistes à la soirée de vendredi

Nous aurons le plaisir de retrouver Jean-Michel Darteyron et ses tours de magie. Sabrina assurera la partie musicale et nous enchantera de sa belle voix. Tous les deux se sont proposés bénévolement pour vous faire passer une superbe soirée de solidarité.

La liste n'est pas exhaustive. Toutes les idées seront les bienvenues. Faites-vous connaître auprès des associations ou à la mairie.

Qui sont les bénévoles du Téléthon ? Tout le monde peut donner un peu de son temps pour la recherche, que ce soit au sein d'une association ou à titre personnel. Comment ? En faisant des dons mais aussi en participant à l'organisation de la soirée (préparation des plats, service à table) ou en faisant des gâteaux pour le dessert.



Nos «Marmitous» encore présents cette année pour nous accompagner

Plus d'infos sur le flyer à suivre

AFMTÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR



Création des enfants du CLSH en 2015



Les chasseurs vendent une partie de leur production au profit du Téléthon

Rentrée des classes 2016

Les vacances sont finies et les écoliers ont repris, depuis le 1er septembre, le chemin de l'école avec de nouveaux horaires. Le matin de 8h45 à 12h05 du lundi au vendredi. L'après-midi de 14h à 15h30 les lundi et jeudi et de 14h à 16h10 les mardi et vendredi.

Les enfants et leurs parents ont été accueillis par l'équipe enseignante et Monsieur le Maire. Un temps privilégié pour rassurer les nouveaux venus, rappeler les horaires, le fonctionnement de l'école et les règles de sécurité à ses abords.

De l'émotion, et pas seulement du côté des enfants, mais des sourires aussi.

L'équipe se compose de quatre enseignantes en élémentaire et deux enseignantes en maternelle. Côté personnel communal, elles sont deux ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) titulaires, accompagnées de deux autres personnes en contrats aidés.

Nous comptons 153 élèves, répartis en 6 classes : 59 élèves en maternelle et 94 en élémentaire. Au mois de janvier, nous accueillerons 2 enfants de plus en maternelle.



Lors du Conseil d'école du 11 octobre dernier, les maîtres ont donné des informations sur les nombreuses activités qu'ils proposent à leurs élèves : piscine, cinéma, ludothèque tous les 2 mois pour les maternelles, marché de Noël, Cirqu'en Bull projet commun entre les enseignants et le CLSH pour le spectacle de fin d'année scolaire. A noter également, l'intervention au sein de l'école primaire d'une assistante d'enseignement artistique de l'Ecole de Musique des Luys en Béarn, dans la perspective de l'inauguration de l'école élémentaire qui aura lieu courant juin 2017.

Les TAP (temps d'activités périscolaires) les lundi et jeudi de 15h30 à 16h30, organisés par le CLSH avec une participation de 51 enfants en maternelle et 89 en élémentaire.

Pour les repas, 120 enfants fréquentent régulièrement la cantine. Le service de restauration scolaire, la surveillance en salle, l'animation dans la cours et le ménage sont assurés par du personnel communal (6 personnes). Une consultation a été organisée afin de sélectionner le prestataire 2016/2017.



«Equipe enseignante, personnel municipal, Centre de Loisirs et élus municipaux unis pour une rentrée réussie.»

C'est la Culinaire de l'Adour qui a été retenue. Elle assure la fourniture en liaison froide. Les menus sont établis dans le cadre de la commission menu à laquelle participe des parents, une employée municipale et une élue. Cette année, la part facturée aux parents est de 2,70€, correspondant uniquement au coût des aliments. Les frais d'hébergement étant pris en charge par la commune.

La garderie : service assuré par la commune avec 3 employées.

Horaires : matin de 7h30 à 8h35 du lundi au vendredi. Après-midi de 16h30 à 19h les lundi et jeudi / de 16h15 à 19h les mardi et vendredi / de 12h10 à 14h le mercredi

Créé en 2013, le Conseil Municipal des Enfants s'adresse aux CM1 et CM2 pour les sensibiliser à devenir des citoyens de demain, critiques et ouverts aux mondes qui les entourent.

Pour l'année 2016/2017, le CME est composé de : Mathieu KOENINGER (président), Thomas CAP-CAUHAPÉ (vice-président), Justine GONON (vice-présidente), Paul BALIZET, Axel CAMPAGNE, Emma CUISINIER-GALLART, Célia DECOQ, Noa DOUSSELAIN, Eryne DUFOURCQ, Lola MARQUES, Eline MÉRIOT et Nathan MIURA.

La 1ère séance du 18 octobre dernier a permis d'installer le Conseil Municipal des Enfants, d'en élire son président ainsi que ses 2 vice-présidents et d'évoquer les thèmes de travail qui seront abordés lors des prochaines séances.



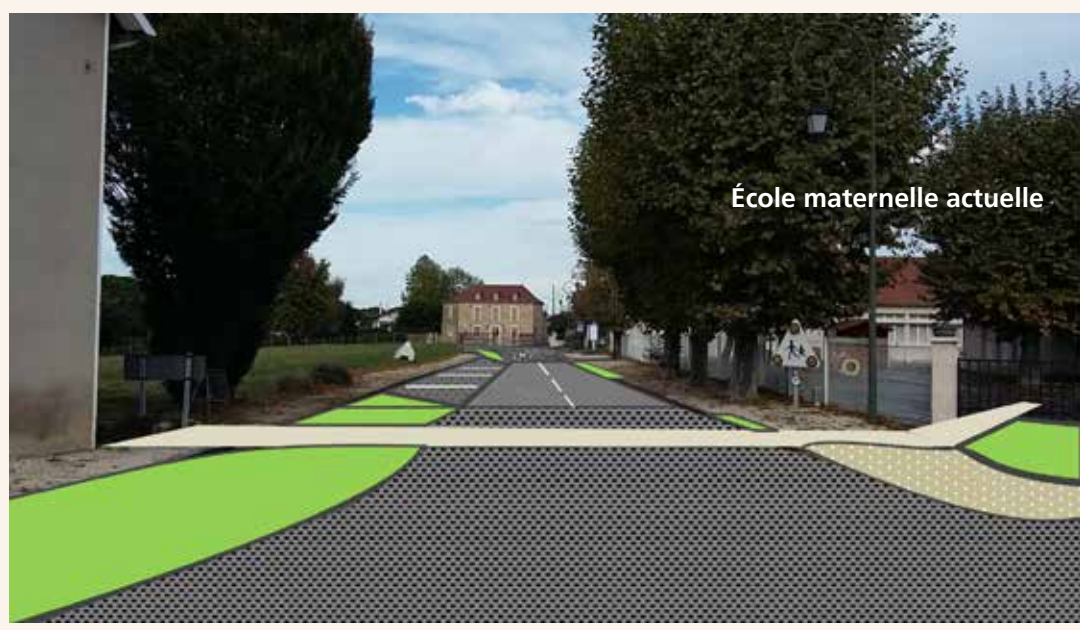
Nouvelle école élémentaire : point travaux

Les travaux avancent selon le planning aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les différentes entreprises s'activent pour terminer aux dates prévues. Les opérations préalables à la réception sont d'ores et déjà programmées afin de réceptionner le bâtiment le 14 décembre.

Les vacances de Noël s'annoncent studieuses avec l'emménagement des classes dans ce nouveau bâtiment !



Nouvelle école : la sécurisation du carrefour s'impose !



Vous l'aurez sûrement remarqué, après les travaux sur le réseau d'eau potable en octobre, c'est maintenant au tour de la commune de réaliser le réaménagement du carrefour dans le virage devant l'école maternelle.

Ce programme, engagé avec l'accord du Conseil Départemental, vise à sécuriser la traversée des enfants vers la nouvelle école élémentaire.

Il comprend la réduction de la voie de circulation à 5,50m, la suppression du terre-plein central et de la voie de tourne à gauche, la

création d'une dizaine de places de parking le long de la voie, côté champs.

Dans le virage, un plateau d'une soixantaine de mètres de long va être créé, avec une écluse entre les 2 bâtiments existants réduisant le passage à une seule voie. Ainsi des trottoirs de dimensions réglementaires sont aménagés permettant de traiter cette zone aujourd'hui étroite et dangereuse pour les piétons. Sur le plateau, la vitesse sera limitée à 20km/h, les piétons seront

prioritaires et les véhicules arrivant de la mairie devront céder la priorité à ceux arrivant en sens inverse.

Cette première partie devrait être livrée à la mi-décembre 2016.

De part leur nature, ces travaux impactent fortement la circulation. Soyez prudents et patients à l'approche de cette zone !

Un plan complet de l'aménagement est actuellement exposé dans le sas d'entrée de l'école.



Puis en 2017, après transfert des classes élémentaires, les travaux se concentreront sur l'autre côté de la voie, dans la cour de l'école maternelle. Cette cour sera transférée à l'arrière du bâtiment, en lieu et place d'une partie de la cour actuelle des élémentaires, offrant ainsi plus de sécurité et d'espaces arborés.

Dans la cour libérée sera créé un parking d'une quinzaine de places avec une voie à sens unique et un accès direct à l'école maternelle.

Dès la fin des travaux, la bibliothèque pourra être installée au RDC dans la classe libérée par le transfert dans les nouveaux locaux. Une rampe sera aménagée pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.



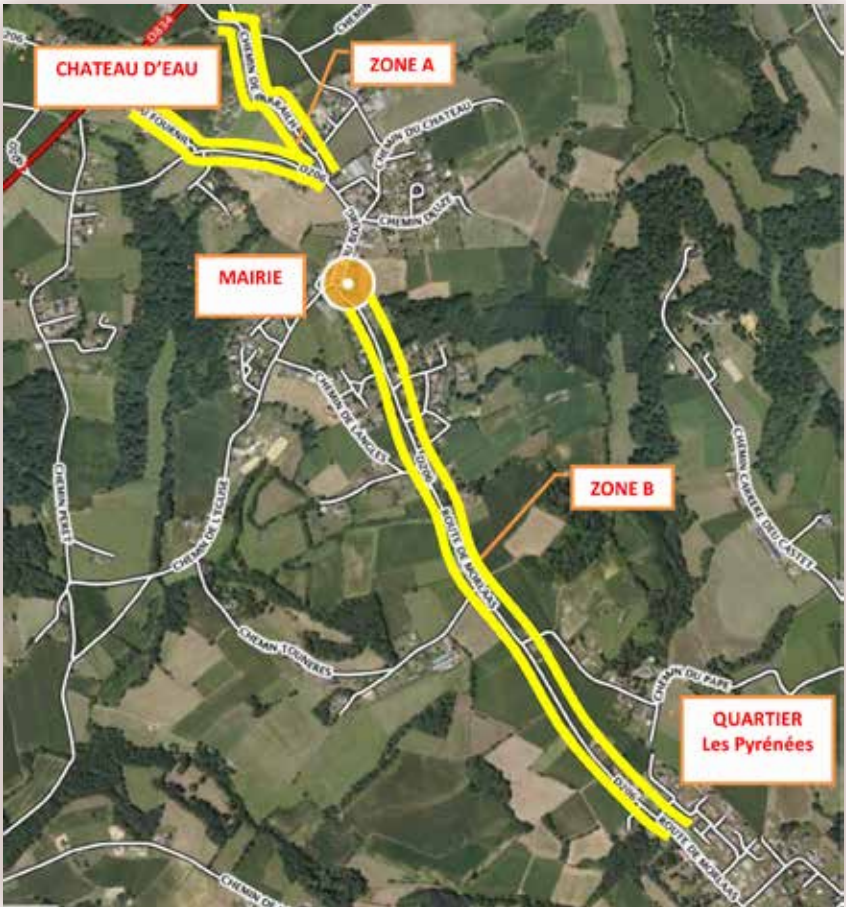
Rénovation du réseau d'eau potable

Pour ce qui est de la perturbation de la circulation dans le village sur la D206, ce n'est pas fini ! Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) va engager, dès le début 2017 et durant 3 mois, le renouvellement de la conduite d'eau potable.

La première zone (A) partira depuis le château d'eau en revenant vers l'école et en repartant ensuite vers l'impasse du Fournil sur la D206.

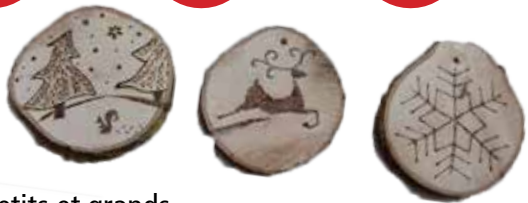
La deuxième zone (B) partira après la Mairie et traversera tout le village sur la D206 jusqu'à hauteur du quartier des Pyrénées. Sur cet axe principal, les antennes des réseaux partant dans diverses voies seront aussi renouvelées notamment chemin Pédurthe et lotissement du Balanh, chemin Lahondère, Tounères et Pape.

Là encore, soyez prudents et patients au volant à l'approche de ces zones de travaux !



Semaine de Noël

Noël, « La Fête des Fêtes », celle que l'on partage en famille !



Noël, c'est une ambiance, un moment magique préparé dans chaque maison par petits et grands.

Dans notre village, depuis quelques années, cette période festive est marquée par « La Veillée de Noël » pilotée par le Foyer Rural.

Poussés par la volonté d'animer le village et de créer du lien et de la coopération, les élus municipaux ont réuni les associations du village, il y a trois ans, pour une séance de concertation dont le thème était "Noël". Les associations ont répondu présentes en nombre et la "Semaine de Noël" est née !

Dans la foulée de la Veillée, se déroulant le samedi précédant les vacances de fin d'année, il a été institué des animations pour les 3 derniers jours d'école. Cette année, cela commence le 10 décembre avec la Veillée et cela se poursuit les 14, 15 et 16 décembre avec de multiples animations. Ces dernières sont placées sous les signes du partage, de l'échange, de l'intergénérationnel, de la joie et de la solidarité. En effet, si de nombreuses choses sont mises en places pour ravir les petits et les grands, nous n'en n'oublions pas pour autant ceux qui sont dans la difficulté. C'est pourquoi, nous avons mis en place, avec les associations participantes, les Colis de Noël (ensemble de produits de bouche festifs) ainsi que la Hotte Solidaire (récupération de jouets, jeux et tout autre objet faisant office de cadeaux) afin de fournir à l'Épicerie Solidaire du Secours Catholique de quoi améliorer le Noël des familles bénéficiaires.

Il est important de souligner que la Semaine de Noël s'adresse à tous les habitants du village !

Le programme 2016 arrivera dans vos boîtes aux lettres comme d'habitude.

A noter :
Veillée de Noël le samedi 10 décembre
Spectacle gratuit vendredi 16 décembre (19h) avec «Le Saàdikh - Grand Fakir Mondial»



Cette année encore, Fabrice et Estelle, nos boulangers, apportent leur contribution à la fête. En effet, contre un dessin, un collage, un poème illustré...les enfants de l'école peuvent obtenir une viennoiserie à la boulangerie. La seule condition est de permettre à Estelle et Fabrice d'afficher sa création sur leur devanture. Que réservent-ils aux enfants cette année ? L'an passé, c'était le «Manele» !

Tous ensemble pour décorer notre village !

A l'approche des fêtes, certains sites du village s'illuminent.

Agrémenter d'autres endroits de décors traduisant l'esprit enchanteur de Noël a fait l'unanimité au sein du collectif associatif. Un petit groupe de personnes s'attache donc à confectionner des objets divers et variés afin d'habiller le village. Cette année, nous avons décidé de faire cela ENSEMBLE afin de partager. C'est pourquoi, des ateliers de Noël sont prévus les samedis 12, 19 et 26 novembre à partir de 9h30. **Rendez-vous au complexe sportif et culturel.**

Vous y serez chaleureusement accueillis.

Un simple bagage est exigé...Emportez votre boîte à idées et votre envie de participer !

Agenda 21, qu'es aquò ?



Agenda 21 une expression qui interpelle souvent... On se souvient que Agenda 21c'est 21... comme XXI siècle.

Voici 35 ans que 173 chefs d'état ont décidé la mise en place d'un plan d'actions mondial afin de préserver l'avenir des générations futures.

On allait désormais parler de développement durable et d'écocitoyenneté.

En France, l'Agenda 21 est devenu un véritable outil de travail.

En 2012, le Conseil Municipal de Navailles-Angos a fait le choix d'adopter la démarche Agenda 21 en s'appuyant sur l'expertise de l' Association «Notre Village» dont le siège est à Meyssac en Corrèze.

L'Agenda 21 local de Navailles-Angos, avant d'être présenté et reconnu en 2014 par le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, a été consigné dans un document appelé la Charte Agenda 21 (2013-2016).

Cette Charte décline les projets communaux qui sont prévus à court, moyen ou long terme et qui s'inscrivent dans un axe de développement durable en répondant à des exigences économiques, sociales ou environnementales sans oublier de prendre en compte les projets plus larges de territoire.

La mise en place d'un document Agenda 21 entraîne la constitution d'un groupe de travail nommé «Comité de Pilotage Agenda 21» obligatoirement composé de personnes volontaires non élues et élues. A ce jour, 15 personnes composent ce groupe et se réunissent pour faire vivre ce document.

Aujourd'hui, la Charte (2013-2016), document vivant, doit faire l'objet d'un diagnostic qui sera un constat de l'état d'avancement ou de réalisation des 64 projets inscrits.

Le Comité de Pilotage doit faire un bilan et sera accompagné dans cette démarche par une technicienne de l'association «Notre village».

Si vous souhaitez découvrir, participer activement à la vie du village, si vous êtes convaincu qu'il faut agir en faveur du développement durable n'hésitez pas à rejoindre le groupe «Comité de Pilotage Agenda 21».

Réunion de rentrée : mercredi 16 novembre à 20h30 en Mairie.

Fleurissement

Chacun remarque que notre village rural voit son urbanisation évoluer. Il garde cependant un caractère naturel que nous tenons à préserver. Les espaces cultivés, boisés et naturels se côtoient. Notre village doit garder cette caractéristique. Nous devons préserver cet équilibre entre nature et développement.

En Novembre 2015, le Comité Départemental du Tourisme nous a récompensés en attribuant à notre commune un premier prix dans la catégorie des villes de 1000 à 2000 habitants.

Si une gestion des espaces publics respectueuse de l'environnement incluant la pratique du zéro phyto et, de fait, la gestion différenciée des espaces ont attiré l'attention du jury, il a aussi été sensible aux divers espaces végétalisés et fleuris, sans oublier de remarquer les «espaces potagers», ainsi que l'aménagement et les plantations de chênes et d'arbres fruitiers du bois de Bège. Rappelons que ce sont des enfants du Centre de Loisirs et des membres de l'association des chasseurs qui ont œuvré avec les agents communaux pour réaliser ce projet.

La qualité du fleurissement et la propreté de l'ensemble du village ont apporté un plus ; c'est à vous tous que s'adressent aussi les félicitations du Comité Départemental du Tourisme.

Au cours de cette année 2016, nombre d'entre vous ont prêté main forte pour désherber, arroser, planter. D'autres ont proposé des plants divers pour orner le village.

Ils sauront se reconnaître et nous tenons à les remercier très chaleureusement.

Le 25 novembre 2016, nous sommes conviés à la remise des prix à Navarrenx. Que nous réserve le jury ?

C'est l'automne, belle saison où la nature se repose.

Sans plus attendre, nous devons continuer l'entretien du village et préparer le printemps.

Nous l'avons compris..., les jardiniers sont nombreux à Navailles-Angos.



Pour tous ceux qui souhaitent transmettre «des savoirs faire jardiniers», donner des conseils permettant d'adopter de bonnes pratiques environnementales avec une prise en compte plus respectueuse de la nature, échanger des plants, donner des points de vue et ainsi participer activement aux orientations et choix d'embellissement communaux :

Rendez- vous le Samedi 12 Novembre à 14H au complexe sportif et culturel pour un moment d'échange et de convivialité autour d'un café, suivi d'une visite pédestre du centre bourg. A très bientôt !

Jeu : notre village en photos

Dans notre dernier bulletin municipal, nous vous proposons de partir à la découverte ou à la re-découverte de votre village au grès de 46 photos prises sur notre beau territoire. Ceux qui le souhaitent, pouvaient même renseigner un questionnaire joint à ses clichés. A ce petit jeu, Bernadette PERPIGNAA s'est montrée la plus perspicace. Elle a donc bien mérité les 2 places de cinéma que nous lui offrons pour un film de son choix à aller voir à Navailles-Angos. Bravo Bernadette !

Don du sang, un acte de solidarité



Le saviez-vous ?

- 1 million de malades sont soignés chaque année grâce au don de sang.
- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour.
- En 2014, 572 443 patients ont bénéficié d'une transfusion (51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes).
- Chaque patient reçoit en moyenne 5 produits sanguins labiles (PSL).

Collectes de sang pour 2016/2017:

Samedi 20 décembre de 7h30 à 10h30

Vendredi 17 février de 15h à 19h

Samedi 15 avril de 7h30 à 10h30

Samedi 12 août de 7h30 à 10h30

Samedi 09 décembre de 7h30 à 10h30

Le samedi 4 février 2017 se tiendra à Navailles-Angos, à la salle Béarn du complexe sportif et culturel, l'assemblée générale de l'association pour le don de sang bénévole de Pau et Béarn.



Un cabinet d'ostéopathie ouvre à Navailles-Angos

Stéphanie KOHL, ostéopathe D.O.F, diplômée de l'Ecole Supérieure d'Ostéopathie de Paris :

«Diplômée depuis Juin 2016, je viens d'installer mon cabinet au 47 route d'Angos à Navailles -Angos, après avoir réalisé mon mémoire au sein de l'Ecole des Troupes Aéroportées de Pau, dans le but d'optimiser les conditions de saut des parachutistes.

L'ostéopathie que je pratique est généraliste et s'adresse à tout type de population allant du nourrisson aux personnes âgées, de la femme enceinte au sportif confirmé.

Il s'agit d'une thérapie manuelle prenant en compte le patient dans sa globalité afin de trouver la cause du motif de consultation. Le plus souvent des conseils adaptés sont donnés au cours de la séance afin d'accompagner le patient dans son quotidien. Les motifs de consultation peuvent être très variés et ne sont pas uniquement d'ordre musculo-squelettique : il peut s'agir également de troubles fonctionnels digestifs, du sommeil ou encore ORL pour citer quelques exemples».

Les consultations se font au cabinet du lundi au samedi (excepté le mercredi) et la prise de rendez-vous se fait par téléphone au 06 25 77 01 90.



Navailles-Angos Fait son Cinéma



Deuxième et quatrième vendredi du mois

La salle Béarn se transforme en véritable salle de Cinéma. Les gradins télescopiques se déploient et dévoilent ces fauteuils «cinéma». L'écran descend. Le projecteur numérique se met à tourner et il n'y a plus qu'à se laisser porter.

Les bénévoles de la Bibliothèque du village s'occupent de cette activité : choix des films, aide à l'installation et au démontage du matériel. Depuis peu, ils vous proposent même de partager un verre en discutant du film ou de toute autre chose.

Le tout pour 5,50€ pour les adultes et 4€ pour les moins de 14 ans. On aurait tort de s'en passer.

Les séances programmées :

Vendredis 11 et 25 novembre - 20h30

Vendredis 13 et 27 janvier - 20h30

Vendredi 10 février - 20h30

Vendredi 24 février - 18h30 et 20h30

Vendredis 10 et 24 mars - 20h30

Vendredi 14 avril - 20h30

Vendredi 28 avril - 18h30 et 20h30

Vendredis 12 et 26 mai - 20h30

Vendredi 9 juin - 20h30 (à confirmer)

